



KesKispass à l'AD

« Il y en a qui contestent, qui revendiquent et qui protestent... »

Quand l'ensemble des organisations syndicales écrivait avant la séance finale de relecture pour signature de l'accord d'accompagnement des salariés des AD :

« ...nous vous alertons sur les conditions inacceptables de la négociation nationale... »

« ...la qualité des débats, le manque de loyauté et l'attitude fermée des négociateurs de l'entreprise nous conduisent dans une impasse... »

« Les Organisations Syndicales ont fait des propositions et revendications non prises en compte par la Direction... »

« Le faible niveau des propositions financières et d'organisation du travail bien en deçà de certains accords locaux... »

« Nous ne pouvons nous contenter d'un accord au rabais et les conséquences qu'impliquerait une Décision Unilatérale... »

(extraits du courrier inter-syndical à l'attention de M. Fallacher remplaçant de Mme Dulac).

L'art de retourner sa veste



Comment imaginer que quelques heures plus tard, deux organisations syndicales, la CFDT et FO retourneraient leur veste et signeraient l'accord ? Comme le dit Dutronc : « Il y en a qui contestent, qui revendiquent et qui protestent. Moi je ne fais qu'un seul geste..., je retourne ma veste toujours du bon côté. »

Elles savaient pertinemment que trois OS ne signeraient pas, et qu'une Décision Unilatérale en découlerait.

Plutôt que de rester intègres et unies face à une direction méprisante, elles jouent le jeu de la Direction, s'y associent et voudraient faire porter la responsabilité de cette DU sur les Organisations Syndicales non-signataires, dont la CGT. Nous vous laissons juges d'un tel comportement.

Fait curieux, la Direction elle-même, considère que cette décision unilatérale aurait dû être mieux disant. Non mais allo quoi ! C'est une décision de l'entreprise (unilatérale). Qu'est ce qui l'a empêchée de faire un accompagnement à la hauteur de l'enjeu, si ce n'est sa suffisance, son arrogance et son mépris...

Pour la CGT, c'est la double peine : fermeture des boutiques + un accompagnement honteux.



SOUFFRANCE AU TRAVAIL



ENCORE 6 BOUTIQUES !

CGT: LE SYNDICAT QUI DÉRANGE!!



NEW SEQUORIS



VACANCES DES SALAIRES



Carte UP

Depuis la nouvelle carte UP beaucoup de salariés ont des interrogations afin de compléter leur calendrier de saisie.



Donc voici le chemin dans menu cliquer sur l'onglets Avantages et Services / Calendrier de saisie

Petit rappel : il faut absolument que votre saisie du mois M doit être complète au plus tard le 3 de chaque mois M+1 pour être prise en compte pour l'attribution de vos titres restaurants.

Un message de confirmation apparaîtra à l'écran lorsque la saisie sera complète.

Pour tous les problèmes envoyez un courriel à titres.restaurant@orange.com

Ou appelez le 0176 496 496

Du lundi au vendredi de 8H00 à 20H00

Mais le plus simple remplissez le tous les jours ! Vous gagnerez du temps.

QUAND LA SOUFFRANCE SE FAIT SENTIR C'EST DÉJÀ TROP TARD

La santé des salariés est-elle vraiment une priorité chez Orange ?

Tous les indicateurs le disent, les salariés d'Orange sont en souffrance. Les médecins alertent dans leur rapport annuel sur le mal être des salariés, le manque de visibilité sur leur avenir professionnel, sur les trop nombreuses réorganisations qui sont sources de désengagement et de démotivation.

Le service de prévention et de santé au travail (SPST) ne fait pas exception. Manque de personnel, secteurs géographiques étendus à outrance, multiples sollicitations lors de la crise Covid, sollicitations pour les Groupes Pluridisciplinaires de Prévention (GPP), les commissions d'inaptitudes de salariés de plus en plus nombreuses, le SPST se retrouve lui-même en grande difficulté.

Concernant les inaptitudes c'est bien l'employeur qui porte la charge de recherche de poste et non les médecins. Ils refusent que cette responsabilité leur incombe.

Pour les GPP, les médecins sont sollicités pour de nombreux projets de réorganisations. Les réunions sont nombreuses, souvent organisées en urgence. Le SPST a le sentiment d'être souvent associé par obligation mais peu écouté comme ils l'indiquent dans leur rapport annuel DOGO.

Dans la conclusion de leur rapport, les médecins alertent : « ...nous pouvons faire sérieusement l'hypothèse que les transformations vont plus vite que la capacité cérébrale humaine à s'adapter (si l'on en croit les neurosciences), ce qui peut expliquer des états de stress chronique de plus en plus fréquents par manque de ressources cognitives. »

La CGT dénonce la dégradation des conditions de travail des salariés à Orange depuis de nombreuses années, force est de constater que les médecins nous donnent raison.

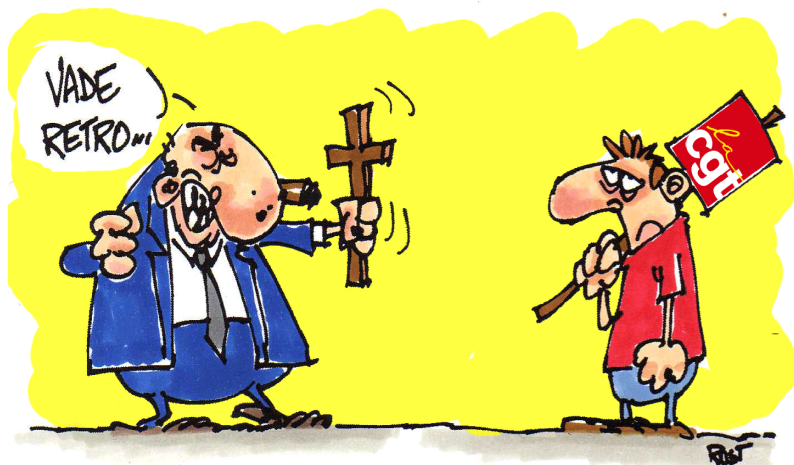


AVIS DE DECES : ENCORE 6 BOUTIQUES !

Après les fermetures de 5 boutiques sur la DOGO, la Direction accélère le lynchage par l'annonce de 6 nouvelles boutiques : Cesson, Challans, Hérouville Saint Clair, Lisieux, Montivilliers et Tourville la Rivière.

Au premier semestre 2024, 52 salariés vont devoir se trouver un point de chute plus ou moins éloigné de leur domicile. 3 mois pour organiser une nouvelle vie, c'est court ! Premiers virés, premiers servis : quels postes resteront pour les suivants ?

Personne n'est à l'abri, chacun sera puni : c'est ainsi qu'Orange vous remercie de votre implication dans la vente d'Orange Bank et Maison Protégée !



A qui le tour ?

La CGT maintient son opposition au dumping social et revendique l'intégration de la GDT au sein d'Orange maison-mère

DYSFONCTIONNEMENTS DE L'APPLICATION NEW SEQUORIS : POUR UNE SIMPLIFICATION NECESSAIRE CHEZ ORANGE

L'application New Sequoris d'Orange, censée lutter contre les incivilités en boutique, souffre

actuellement de dysfonctionnements qui limitent son efficacité.



Les salariés ont fait part de problèmes d'ergonomie et de complexité, rendant difficile la gestion des incidents. Une simplification de l'application est donc indispensable pour

résoudre ces problèmes persistants. Les procédures complexes et la navigation laborieuse entraînent des retards dans la résolution des incidents d'incivilité.

La CGT regrette la perte d'informations que nous pouvions trouver sur la fiche d'incivilité.

Orange doit mettre en place une interface conviviale et des instructions claires pour faciliter l'utilisation de l'application. Des formations complémentaires et un support actif doivent également être offerts aux salariés pour optimiser l'utilisation de New Sequoris.

Pour la CGT, une communication régulière et une sensibilisation continue doivent accompagner ces mesures pour assurer une gestion efficace des incivilités en boutique Orange.

RAPPEL IMPORTANT

**NOEL ADULTES
DATE LIMITE
30 SEPTEMBRE**

**NOEL ENFANTS
DATE LIMITE
15 SEPTEMBRE**



VACANCES DES SALARIES : COMMENT CONCILIER REPOS ET ZERO EURO ?

Les avantages des activités sociales et culturelles sont nombreux. Ils permettent aux salariés de se détendre et de se divertir en dehors du travail. Ils peuvent également renforcer la cohésion sociale entre les salariés et améliorer leur bien-être général. Les congés contribuent à améliorer la qualité de vie au travail en réduisant le stress et en favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

La CGT ne cesse de défendre le droit à congés, en s'adaptant aux évolutions économiques, sociales et culturelles.

Les vacances sont pour la CGT un enjeu de progrès social, de cohésion sociale et de développement humain. Elles sont aussi un moment de détente, de plaisir et de convivialité, qui contribuent au bien-être des salariés et de leurs familles.

Grâce au tiers payants, Camping.com et les chèques vacances du CSEE DOGO, vous pouvez partir sans dépenser un centime.

Vous pouvez bénéficier d'une avance de paiement grâce à des accords passés avec des prestataires pour vous faciliter la vie et vous éviter de payer tout de suite.

Lors du CSEE du 1er juin 2023, la CGT a proposé au vote une résolution sur une prestation exceptionnelle : chèques vacances pouvant aller jusqu'à 290 euros par salarié inscrit au CSEE DOGO.



**LA CGT VOUS
SOUHAITE DE BELLES
VACANCES !**

Vos Représentants de Proximité

A l'ADO : David Peton (29N), Michel Medou (35), Yannick Gonon (44), Vanessa Kervennic (29N)

A l'ADNC : Michèle Randonnet (28), Maria Quentric (14), Nathalie Ledanois (14), Nathalie Debron (45)



Vos Délégués Syndicaux

A l'ADO : Jessica Le Mignot (22), David Peton (29N), Yannick Gonon (44)

A l'ADNC : Michèle Randonnet (28), Maria Quentric (14), Nathalie Debron (45)

